# SITE WEB OFFICIEL D'ABDI https://www.boully.net

Lutte contre les exclusions Éducation Développement Santé Insertion Culture Intégration

**Association** 

**AFBF** 

SOUTENIR LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SANTE DES POPULATIONS DEFAVORISEES DE LA COMMUNE DE BOULLY EN MAURITANIE Association



## **LE PROJET SANTE**

L'action consiste à financer la prise en charge des frais médicaux, des médicaments et des évacuations sanitaires d'urgence. Dans une situation de pauvreté, financer ses problèmes de santé ne constitue pas forcement une priorité. Pour certains, la première préoccupation est d'avoir de quoi manger et les dépenses de santé ne sont pas prioritaires. Pour d'autres, le coût du soin peut s'avérer trop élever et ils devront s'endetter afin de se soigner s'ils tombent malades ou resteront avec la maladie chez eux sans aucune possibilité de financement.

# INFRASTRUCTURE ET PERSONNEL DU CENTRE DE SANTE A BOULLY

Le Centre de santé, deuxième enregistre, près de 10.000 consultations médicales par an.



La PMR (Protection Maternelle Rurale), enregistre en moyenne 250 accouchements dans l'année et 850 consultions pré et post natales. Chaque année on recense 7 à 8 cas d'évacuations d'urgences pour cause gynécochirurgicale ont lieu.

Le Centre connait irrémédiablement une assez importante affluence de malades en consultation. Cet afflux s'explique par le poids démographique de la commune qui s'étend sur une superficie de 614 kilomètres carrés et la position géographique du village, frontalier du Mali.

#### Le Centre de santé dispose d'un effectif composé de :

- 1 Médecin
- 1 Infirmier d'état (Major)
- 1 Infirmier social
- 1 Sage-Femme
- 2 Accoucheuses
- 2 Aide-Soignant
- 1 Pharmacien
- 2 Agents d'entretien
- 1Gardien

# **APPEL A DON**

### UN SOUTIEN FINANCIER POUR LA SANTE

Formulaire à envoyer dûment complété à l'Association ABDI.

Je	soussi	igné	(e)			m'eı	ngage	àà
soutenir financièrement le projet de prise en charge des frais								
<b>médicaux</b> porté par la coordination des Associations de Boully en								
Fra	nce p	piloté	par	l'Association	Boullyenr	ne į	oour	le
développement et l'insertion (Numéro de Siret : 423 497 122								122
00014) pour la somme de :								

# Encadrez votre participation : En une seule fois – Mensuelle - Trimestrielle Annuelle

Pour faire un don, plusieurs possibilités sont à votre disposition : - Chèques libellés à l'ordre de ABDI à envoyer à l'adresse suivante : ABDI au 56, rue des Fillettes - B.P. C232 - 93300 Aubervilliers - Virement bancaire Société Générale: 30003 / 03960 / 0050177974/ 97 - Titulaire du compte : ABDI.

#### Mes coordonnées sont :

Nom:	•
Prénom:	
Société :	
Adresse:	
Courriel :	
Téléphone :	

Formulaire à retourner à l'adresse suivante : ABDI 56, rue des Fillettes B.P. C232 - 93300 Aubervilliers





## SITE WEB OFFICIEL D'ABDI https://www.boully.net



#### **PARTENAIRES DE BOULLY**

En 1994, la ville de d'Aubervilliers et l'Association des Volontaires pour le Progrès et le Développement de Boully signent une charte de coopération pour renforcer la coopération et continuer d'œuvrer ensemble à l'auto- développement de la commune de Boully. Plusieurs bouleversement interviennent après la signature de la charte notamment le changement du nom de l'Association des Volontaires pour le Progrès et le Développement de Boully qui devient l'Association Boullyenne pour le Développement et l'insertion et la création en 1996 par les Albertivillariens sensibles à la question Boullyenne l'association « Les amis de Boully : Aubervilliers Boully Solidaires ».

Pour continuer cette coopération la ville d'Aubervilliers et la commune de Boully ont choisi de passer à l'étape supérieure par la signature en 2004 du coopération-jumelage en présence des deux maires et de la délégation du conseil municipal de Boully à Aubervilliers. Les associations des ressortissants de Boully qui sont parmi les précieux artisans du jumelage et qui continuent de jouer un rôle déterminant pour le maintien de rapports durables et positifs entre les partenaires (Boully et Aubervilliers), grâce à des relations de confiance nouées durant toutes les étapes de la coopération



**UNION DES ASSOCIATIONS** DU GUIDIMAKHA EN FRANCE



**RAME**:Réseau Associations Mauritaniennes en Europe.

**APS**:Association Promotion Langue et Culture Soninké.



#### **BOULLY**

Fondé en 1715, Boully compte aujourd'hui près de 8000 habitants. C'est l'un des plus anciens villages de la région du Guidimakha. Il est situé dans la Moughataa (département) d'Ould Yengé.

Le village est composé des Soninkés (majoritaires), des Peuls et des Maures. Les langues parlées sont donc les Soninkés, Hassaniya et Poular. Le Français est utilisé comme langue de travail.

Boully est également une commune. rassemble 19 localités dont la majorité se situe à l'Est de la commune et sur le long de l'Oued Karakoro (Rivière Ouest africaine affluent de la rive droite du fleuve Sénégal, formant frontière entre la Mauritanie et le Mali. Sa longueur est de 310 km).

Le territoire de la Commune de Boully couvre une superficie de 614 Km2 pour 20 113 habitants. C'est la 2ème commune la plus peuplée de la région. La Commune de Boully se trouve dans la région du Guidimakha au Sud-Est de la Mauritanie. Les limites de la commune de Boully sont régies par l'article premier du décret n° 88-187, c'est à dire:

- Au Nord par la Commune de Dafort
- A l'Est, par la République du Mali
- Au Sud-ouest par le Département de Sélibaby

La particularité de la Commune est qu'elle est traversée par de nombreux Oueds, dont les principaux sont le Karakoro, le « Moïlaha » et

« Taghadé ». Le Karakoro affluent du fleuve Sénégal, constitue la frontière entre le Mali et la Mauritanie.

L'activité principale de revenu des populations est l'agriculture. Il existe d'autres activités telles que l'élevage, l'artisanat, et le petit commerce. Le village est particularisé par une forte émigration vers l'Europe et l'Afrique centrale. Et cette émigration a permis de financer beaucoup des projets dans différents secteurs notamment le domaine sanitaire, éducatif, agricole, religieux et autres.

#### **PARTEANAIRES DE BOULLY**



#### **AMBASSADE DE MAURITANIE EN FRANCE**







GRDR, groupement recherche et de réalisations pour le développement rural créé en 1969 par agronomes français et des migrants africains est une ONG d'appui technique et financier aux communes. Il est l'un des partenaires qui a beaucoup contribué au changement de la vie des Boullyens.

Apport du GRDR au profit de la commune de Boully:

Organise des voyages d'échange des élus pour rencontrer les migrants,

> Recherche des financements des bailleurs potentiels,

> Accompagne les associations des migrants de Boully pour montage de projet,

Réalise diagnostic un participatif, l'élaboration d'une monographie et le plan de développement local d'un programme (PAIDEL)

des élus Forme associations locales. Accompagne l'ADL (agent

de développement local) sur le montage de projet recherche la financement

Forme des CCC :cadres de concertations communales





